



Rôle et fonction de l'ambassadeur·rice

COP2.1 Étudiante

Année 2020 - 2021

Ce document présente en détail la fonction d'ambassadeur·rice et son rôle dans la COP 2.1. Si vous êtes intéressé·e·s par ce poste, vous pouvez nous rejoindre en remplissant le formulaire suivant : <https://cop2etudiante.org/formulaire-ambassadeurs/>

Nous avons décidé de changer le format de la COP qui n'a malheureusement pas eu lieu l'an dernier. Cette année les groupes de travail s'organiseront par établissement en amont de l'événement, qui aura lieu les 10 et 11 avril 2021 à Grenoble. Cet événement sera composé d'un Festival et d'un Forum, mais également d'un sommet pour permettre aux établissements de s'engager sur l'**Accord de Grenoble**, qui sera rédigé grâce à la réflexion des groupes de travail.

Pour plus d'informations sur la nouvelle édition de la COP2 Étudiante, nous vous invitons à consulter le document annexe "[Document de présentation COP2 Etudiante - 2020/2021](#)", à nous contacter directement par message sur nos réseaux sociaux, par email (pour savoir à qui envoyer votre mail voir [ici](#), sinon vous pouvez nous contacter à l'adresse engagements@cop2etudiante.org) ou à consulter notre site <https://cop2etudiante.org/une-cop/>

Bonne lecture !

Vue d'ensemble

Vue d'ensemble	2
Pourquoi des ambassadeur·rice·s ?	3
Mots-clés de la COP	4
Démarche Ambassadeur·rice·s	6
Missions	6
Facilitation	6
Sujet de discussion des groupes de travail	7
Engagements	8
Retour sur la COP 2.0 Étudiante	9
Présentation de l'organisation interne	10
Organisation générale de la COP2 Étudiante	10
Organisation interne du pôle COP	11
Annexe : Tribunes, articles et engagements publics - ESR & Environnement	12

Pourquoi des ambassadeur·rice·s ?

La jeunesse actuelle, en France et ailleurs, est de plus en plus consciente des problématiques environnementales qui touchent et toucheront le monde de demain. À travers l'engagement des lycéen·ne·s et des étudiant·e·s, l'urgence climatique n'a jamais été aussi prégnante, et pourtant les jeunes peinent à trouver les moyens d'agir concrètement.

L'engagement étudiant est le point de départ de la prise de conscience collective de ces enjeux, fondamentale à l'échelle universitaire. Les écoles et universités étant le premier lieu de transmission et de création du savoir, il est essentiel d'en faire un véritable modèle afin de construire une société à la hauteur des enjeux environnementaux.

Constat :

- ❑ Les étudiant·e·s ont une voix et des idées à faire entendre. Les actions concrètes à mettre en place doivent se décider avec leur aide ;
- ❑ Des très nombreuses parties prenantes de l'ESR¹ s'accordent sur le fait qu'il faut transformer l'enseignement et la recherche (associations, administrations, institutionnels, étudiant·e·s...) par rapport aux enjeux climatiques. [Les nombreuses tribunes, articles, rapports et manifestes de 2019 et 2020](#) en témoignent ;
- ❑ La transformation accélérée de notre environnement nous contraint à mettre en place une transformation efficace et rapide de l'ESR, qui ne peut pas être gérée seulement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou bien par les chargé·e·s DD&RS² des établissements du supérieur ;

¹ Enseignement Supérieur et de la Recherche

² Développement Durable & Responsabilité Sociétale

Mots-clés de la COP

- **COP étudiante**

Une rencontre qui rassemble les parties prenantes de l'enseignement supérieur français dans un cadre propice à la collaboration pour aboutir à des recommandations et propositions communes autour des grands enjeux sociaux et environnementaux.

On parle de "COP" parce qu'elle s'organise selon la même logique bottom-up que les conférences internationales sur le climat telle que la COP 21 qui a mené à l'Accord de Paris.

- **Axes de travail**

Afin de proposer des solutions concrètes pour que l'enseignement supérieur, les campus et la recherche apportent une meilleure réponse aux enjeux environnementaux, différents axes de travail (i.e., des thèmes) sont envisagés. Ils sont présentés par la COP, et élaborés en collaboration avec un Comité Scientifique³ et des membres d'associations nationales spécialisées dans la transformation de l'ESR. Chaque axe de travail est décomposé en plusieurs problématiques dont les solutions trouvées seront proposées à l'issue de la COP et mis en place par les établissements partenaires.

- **Ambassadeur·rice : 2 par établissement**

L'ambassadeur·rice **est le moteur** de la création d'un groupe de travail auprès de son établissement : il·elle est le·la représentant·e du projet sur le terrain.

- **Responsable de régions**

Membre du pôle COP, il·elle permet d'établir dans un premier temps le lien local-régional inter-établissement, puis le lien régional-national. Le·la responsable régional·e est le·la référent·e des ambassadeur·rice·s, c'est donc à lui·elle que vous pourrez adresser vos questions sur la COP Étudiante (lors des permanences) et obtenir des précisions sur vos missions. Il·elle réalise également le suivi et la synthèse finale des groupes de travail de sa région. L'objectif est de faire un recensement des groupes de travail et de faire un retour à chaque établissement des engagements pris par les établissements voisins au sein d'une même région.

³ Comité Scientifique

Le comité rassemble une quinzaine de membres, pour la plupart des universitaires expert·e·s sur les sujets abordés. Il·elle·s doivent être complémentaires et représentatif·ve·s des différents domaines : politique, juridique, technique, numérique, agronomie, écologie, économie, sociologie, culture. Il·elle·s sont garant·e·s de la pertinence et de la qualité des sujets et conférences proposées.

- **Groupe de travail (GT) :**

En amont du Festival de l'événement, une réflexion collective sera menée sur les différents axes de travail. Les ambassadeur·rice·s seront chargé·e·s de constituer dans leur établissement des groupes de travail de douze personnes maximum. Différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur seront réunies :

- Des étudiant·e·s inscrites dans la démarche qui constitueront eux·elles-même leur groupe de quatre étudiant·e·s ;
- Des institutionnel·le·s : membres de direction/présidence, personnel d'établissement, responsables de campus, chargé·e DD&RS qui constitueront leur propre groupe de quatre personnes ;
- Des enseignant·e·s-chercheur·se·s qui formeront un groupe de quatre personnes constitué par les institutionnels précédemment cités.

Ce GT se réunira régulièrement de janvier à mars pendant 6 sessions de 2h afin de proposer des démarches et des actions accélérant la transition écologique du domaine de l'enseignement supérieur. Afin de fournir un travail efficace et précis, chaque GT concentrera ses réflexions sur certains axes de travail au choix.

- **Pôle COP**

Ce pôle s'assure de la bonne coordination des ambassadeur·rice·s au niveau national. Il·elle s'occupe également de créer les axes de réflexion qui seront abordés dans chaque groupe de travail en amont du sommet de la COP qui aura lieu au printemps 2021, à Grenoble. Afin d'assurer la pertinence et la qualité des réflexions, ce pôle sera en contact régulier avec notre Comité Scientifique ainsi que des acteurs politiques locaux et nationaux.

Démarche Ambassadeur·rice·s

Missions

Pour faire sens, la COP2 Étudiante doit se construire avec les différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur. Mais ce seront les étudiant·e·s les principaux·les moteurs de cet événement. Ce dernier représente pour eux·elles une occasion de faire entendre leur voix. Il est donc essentiel que des étudiant·e·s ambassadeur·rice·s soient en place pour :

- Avec l'aide de l'établissement, **constituer un groupe de travail et mettre en lien les différents acteurs** : l'ambassadeur·rice doit trouver au sein de son établissement les étudiant·e·s qui feront partie du groupe de travail. Il·elle doit aussi nous aider à établir un lien avec l'administration et les personnes concernées ;
- **Animer les réunions, rôle du médiateur** : l'ambassadeur·rice médiateur·rice recevra la formation nécessaire pour faciliter un débat, à la première réunion il·elle sera accompagné·e d'un·e responsable régional·e du pôle COP ;
- **Reporter la réflexion des groupes de travail, rôle du·de la rédacteur·rice** : grâce à un outil qui sera déterminé ultérieurement, nous allons expliquer à l'ambassadeur·rice rédacteur·rice comment nous reporter la réflexion du groupe de travail. Cela nous permettra de faire le travail de synthèse qui constituera l'Accord de Grenoble ;
- **Communiquer dans son établissement à propos de la COP2 Étudiante** : afin de motiver les étudiant·e·s et les associations à venir à l'événement, l'ambassadeur·rice, s'il·elle le souhaite, sera invité·e à partager dans son établissement les posts COP2 sur les réseaux sociaux.

Remarque : Les ambassadeur·rice·s ne participent pas à la réflexion dans les GT, ils·elles sont extérieurs au débat.

Facilitation

Chaque ambassadeur·rice disposera du soutien nécessaire à la réalisation desdits objectifs. Pour cela, le pôle COP met à votre disposition :

1. Un dispositif de démarchage : nous **démarchons l'établissement**, nous les informons du projet COP et nous leur donnons le nom de l'ambassadeur·rice dans l'école ;
2. Un système de suivi et d'accompagnement par des responsables régionaux·les sur Discord ;
3. Des formations qui auront lieu dans des permanences :
 - a. Formation sur les objectifs du projet et le plan d'action
 - b. Formation à la facilitation pour les groupes de travail
4. Un **plan de travail avec des objectifs** hebdomadaires ;
5. Un dispositif d'aide à travers une plateforme de ressources.

Sujet de discussion des groupes de travail

Un planning prévisionnel de six séances de travail de deux heures, étalées sur 12 semaines, sera établi en prenant en compte, dans la mesure du possible, les impératifs des différents acteurs.

Un ordre du jour pour chaque séance sera défini. Pour plus d'efficacité, il est prévu de limiter le nombre de places dans chaque groupe de travail à 12 personnes. Les groupes de travail porteront au cours des séances leur réflexion sur des axes de travail. Voici ceux sélectionnés à priori pour l'édition 2021, qui pourront être légèrement modifiés après consultation du Comité Scientifique :

VOLET 1 : Former la génération de demain

- AT 1 : Enseignement : former aux enjeux climatiques et écologiques
- AT 2 : Santé et risques environnementaux
- AT 3 : Recherche : mieux comprendre pour mieux agir
- AT 4 : Travail : insertion, emplois d'aujourd'hui et de demain
- AT 5 : Diversité et inclusion : ouvrir le campus

VOLET 2 : Construire le campus de demain

- AT 6 : Construire le campus, transition énergétique et protection de l'environnement
- AT 7 : Consommer sur le campus
- AT 8 : Mobilités et territoire

L'idée d'intégrer des "visiteur-se-s" qui pourraient observer les débats sans y prendre part directement, mais qui pourraient entre chaque séance donner des retours, n'est évidemment pas exclue.

Les ambassadeur·rice-s seront sollicité·e-s de novembre 2020 à avril 2021.

Engagements

L'ambassadeur·rice qui accepte la démarche s'engage à :

- **Recruter les quatre étudiant·e·s qui feront partie de son groupe de travail.** Il est aussi en droit de proposer des enseignant·e·s-chercheur·se·s voire des institutionnel·le·s pour compléter son GT ;
- **Faciliter le groupe de travail (1 médiateur·rice) :** définir avec les membres du GT le planning de travail, et veiller au bon déroulement des réunions. L'ambassadeur·rice devra également communiquer l'avancée du groupe au·à la responsable régional·e, à travers la tenue de compte-rendus. Il devra également se charger d'animer les groupes de travail, après une formation de la COP2 Étudiante ;
- **Prendre des notes lors des réunions du GT (1 rédacteur·rice) :** tenir à jour le guide de travail qui vous sera fourni par l'organisation de la COP2 avec ce qui est dit lors des sessions de travail ;
- **Participer** à la recherche d'autres ambassadeur·rice·s dans son réseau étudiant et/ou associatif. Rester en contact avec l'équipe de la COP2 Étudiante ;
- **Communiquer** sur l'événement, en informant son établissement et son·sa responsable régional·e, de l'avancée du groupe de travail, et en partageant les informations relatives au Festival et au Forum qui se tiendront à Grenoble les 10 et 11 avril 2021 ;

La COP2 Étudiante s'engage à :

- **Accompagner** les ambassadeur·rice·s dans la création et l'animation des groupes de travail. Pour la constitution du groupe de travail, un appui de la COP sera fait auprès des institutionnel·le·s pour leur communiquer le projet et les inviter à se référer à l'ambassadeur·rice de leur établissement. Une formation à la facilitation et un suivi régulier permettront à l'ambassadeur·rice de mener à bien l'animation du groupe de travail ;
- **Être à l'écoute** des demandes particulières de l'ambassadeur·rice ;
- **Organiser** un événement de clôture qui permettra de conclure sur les décisions des GT, ainsi que la signature de l'Accord de Grenoble ;
- **Organiser** un Festival constitué entre autres de conférences et de débats, ainsi qu'un Forum, qui amèneront des savoirs et des échanges à différents niveaux de technicité, pour alimenter les réflexions et la prise de conscience des participant·e·s sur les enjeux climatiques.

Retour sur la COP 2.0 Étudiante

La COP2.0 Étudiante **des 4 et 5 avril 2020** n'a pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire. Cependant :

- L'organisation de la COP2.0 Étudiante était **dans les temps par rapport au planning prévisionnel**. Le projet conçu demeure facilement réactivable à Grenoble. De plus, cette annulation a permis d'explorer plusieurs pistes d'améliorations qui feraient d'un éventuel report un événement d'autant plus réussi !
- Cet événement aurait été **novateur** en ce qu'il aurait réuni tous les acteurs de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) : les étudiant-e-s, les associations, l'État, les établissements, le corps enseignant, les laboratoires de recherche et les entreprises. Cette démarche se voulait complémentaire des diverses structures déjà existantes (par exemple le CIRCES, Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur, pour les établissements) ;
- La préparation de ce projet a d'ores et déjà été un **accélérateur** pour l'engagement de certains établissements. Par exemple, des établissements n'ayant jamais fait d'état des lieux des mesures écologiques mises en place se sont mis à le faire afin de mesurer leur impact et de savoir où consacrer leurs efforts. Les échanges engagés ont également permis de transmettre des bonnes pratiques, lors des rencontres locales notamment ;
- Cet événement a également suscité un fort enthousiasme auprès d'étudiant-e-s de divers établissements : 140 ambassadeurs étaient mobilisés toute région et toute filière confondue. La COP a ainsi ouvert la porte à l'organisation de tels rassemblements, en permettant d'accélérer la **décentralisation** de l'action étudiante nationale (fortement concentrée à Paris).

Au vu des conditions sanitaires, a été exploré un nouveau format de **COP**. Celui-ci permettrait d'organiser plusieurs sessions de travail dans l'année et en amont de l'événement, afin d'aboutir à des propositions mieux travaillées et donc plus pertinentes. Il y aurait ainsi toujours la possibilité d'aboutir à un accord dans le cas où la situation sanitaire ne permettrait pas la réalisation d'un rassemblement.

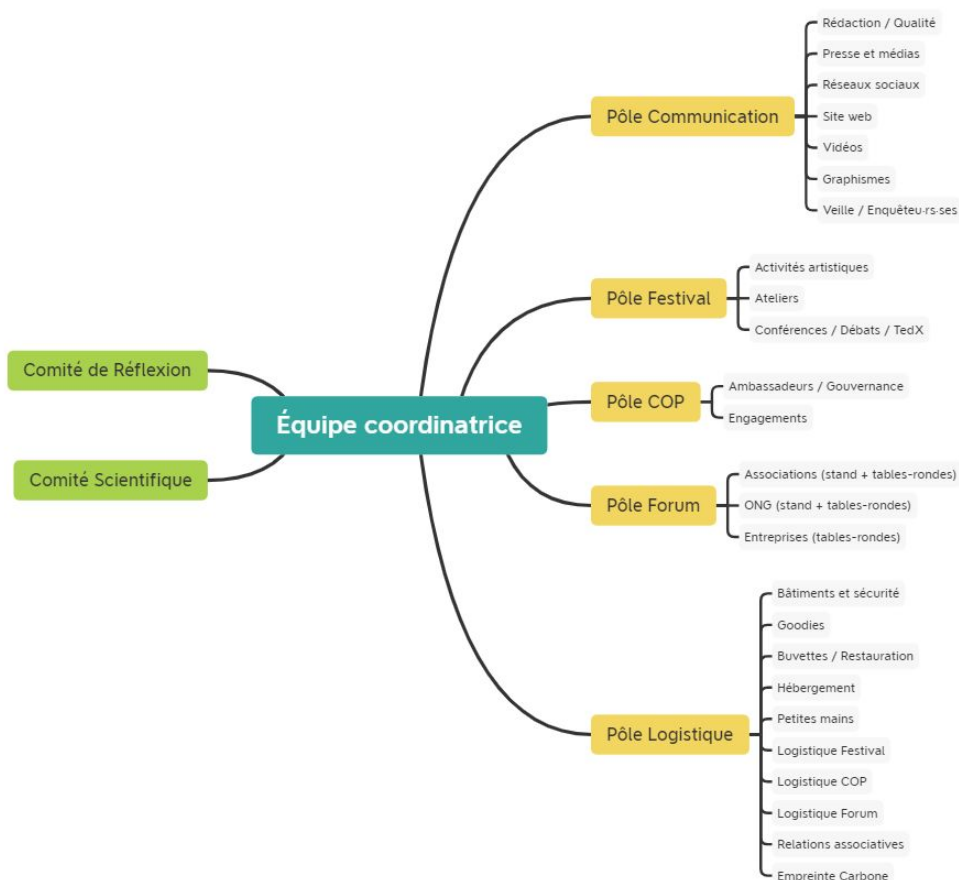


Présentation de l'organisation interne

Organisation générale de la COP2 Étudiante

Pour une meilleure gestion de l'association, nous l'avons organisée en plusieurs pôles : le pôle Communication, le pôle COP, le pôle Forum, le pôle Festival et enfin le pôle Logistique. Chaque pôle est géré par une personne à temps plein, soit en césure, soit en service civique, et est soutenu par une grande quantité de bénévoles, la plupart étudiant·e·s.

Afin de s'assurer de la pertinence de nos décisions, nous consultons régulièrement le **Comité Scientifique**, composé d'enseignant·e·s chercheur·se·s, ainsi que le **Comité de Réflexion**, composé d'élue·e·s étudiant·e·s, des responsables de pôle ainsi que de l'équipe de coordination.



Organisation interne du pôle COP

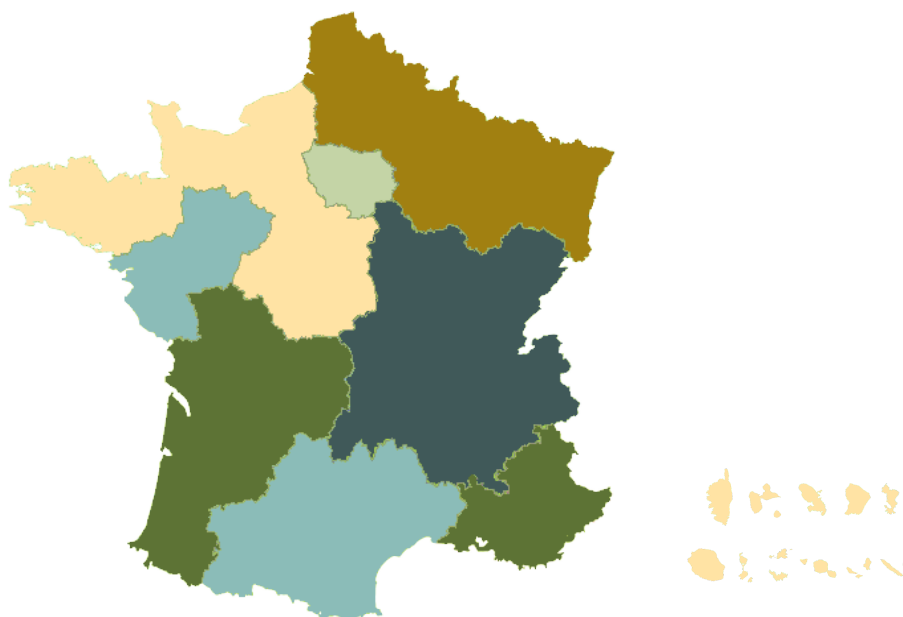
Afin de se répartir le travail, nous avons décidé de scinder l'équipe en plusieurs groupes, chacun chargé de plusieurs régions.

Ainsi, vous serez mis-es en contact avec les Responsables Régionaux du groupe concernant votre région. Chaque groupe a une adresse mail sous la forme :

engagements.gX@cop2etudiante.org.

Voici ci-dessous la répartition qui a été décidée :

Nom du groupe	Régions concernées
Groupe 1	Île-de-France
Groupe 2	Hauts-de-France, Grand Est
Groupe 3	Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes
Groupe 4	Occitanie, Pays de la Loire
Groupe 5	Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur
Groupe 6	Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, DOM



Annexe : Tribunes, articles et engagements publics - ESR & Environnement

- [La loi Grenelle 1 de l'environnement](#) et son article 55 qui impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable, sous la dénomination "Plan Vert" (03/08/2009)
- [Le Manifeste Étudiant pour un Réveil Écologique](#), signé par près de 32 000 étudiant·e·s provenant de plus de 400 établissements d'enseignement supérieur (26/09/2018)
- [Discours à Polytechnique](#) : « L'appel des élèves pour un réveil écologique » (7/06/2019)
- [Labos 1point5. Texte fondateur](#) : « Face à l'urgence climatique : transformer la recherche collectivement » (19/03/2019)
- [Rapport du Shift Project](#) : « Mobiliser l'Enseignement Supérieur pour le Climat »(24/03/2019)
- [Tribune d'un collectif dans le monde](#) : « Les grandes écoles doivent former à la "redirection écologique" » (04/09/2019)
- [Tribune du Shift Project dans le JDD](#) : « "Formons tous les étudiants aux enjeux climatiques": l'appel de 80 dirigeant·e·s d'établissements » (14/09/09)
- [Tribune CPU/CGE, REFEDD, Manifeste...](#) : « Pour un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux écologiques » (18/09/2019)
- [PROPOSITION DE LOI](#) relative à la généralisation de l'enseignement des enjeux liés à la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et aux changements climatiques dans le cadre des limites planétaires (25/09/2019)
- [Tribune de président.e.s d'université](#) : « Climat : la liberté académique est-elle en danger ?» (30/09/2019)
- Tribune des étudiant·e·s de Supaero, ENAC, ESTACA publiée dans le Monde (29/05/2020)
- [Résultats de la Consultation Nationale Étudiante](#) du REFEDD (01/10/2020)
- Livre blanc "[Grand Manuel de la Transition](#)", fruit du travail du collectif FORTES (14/10/2020)